



**POLE URGENCES / SMUR/UHCD**

Secrétariat : Tél : 04.67.46.57.57.

Fax : 04.67.46.58.88.

Accueil : Tél : 04.67.46.57.21.

**Surveillance d'un plâtre.**

Vous ou votre enfant avez été traité(e) avec une résine(ou plâtre de synthèse).

**Conseils pratiques :**

**Généraux :**

- votre résine sera sèche dans 24 heures.
- bougez le plus possible vos doigts ou vos orteils, ce qui favorise la circulation.
- toute articulation libre doit être mobilisée.
- n'introduisez aucun objet sous la résine en cas de démangeaisons (risque de blessure).
- ne pas l'exposer au soleil ni à la chaleur.
- **ne mouillez pas la résine** (même un plâtre de synthèse ne résiste pas à l'eau).
- Si les bords de votre résine sont trop tranchants vous pouvez les régulariser avec une lime à ongle ou les protéger avec une bande élastique collante (type élastoplaste®).
- si votre plâtre se casse, retournez dans un service d'urgence.
- Respecter les prescriptions médicales et les rendez-vous ultérieurs.
- **En cas de douleur (sensation de résine serrée), de fourmillements, de coloration anormale (bleue ou blanc) des orteils ou des doigts, d'odeur nauséabonde, d'insensibilité du membre immobilisé, reconsultez le plus rapidement possible dans un service d'urgence.**

**Pour les plâtres de jambes :**

- ne prenez pas appui sur votre plâtre.
- contractez le plus souvent possible (min. 10 fois de suite et 10 fois par jour) votre muscle de la cuisse pour éviter la fonte musculaire.
- après une marche, ne laissez pas la jambe pendante, vos orteils risquent d'enfler.
- La nuit, la jambe doit être en élévation sur deux coussins.

**Pour les plâtres de bras ou avant-bras :**

- ne remettez pas vos bagues.
- gardez toujours le bras surélevé soit soutenu par une écharpe soit sur des coussins.

**Pour un conseil médical téléphonez au 15**

SERVICE URGENCES - SMUR - UHCD  
Dr Claude PIOCH  
Praticien Hospitalier - Chef de Pôle  
RPPS : 10007253134  
Hôpital Saint-Clément - SETE